

 Service départemental d'incendie et de secours de l'Allier	Fiche Opérationnelle d'Aide à la Décision (permanente) FOAD-A-INC-P003 Version 1.0.0 du 20/10/2020	Public visé (cases grisées ci-dessous)							
TOXICITE LIEE AUX FUMEEES D'INCENDIE PROCEDURE DE DESHABILLAGE SANS DESENGAGEMENT		D	CDS	CDC	CDG	CA	COND	CE	E
		Officiers CODIS			Chefs de salle			Opérateurs	
		Médecins		Pharmaciens		Vétérinaires		Infirmiers	

Mots clefs : Contamination, repos, hydratation, EPI

GENERALITES



- Les agents mis temporairement au repos, pour hydratation et/ou alimentation, seront pris en charge aux points désignés par le COS. Au préalable la zone de décontamination aura été mise en œuvre selon la FOAD-A-INC-002 ;
- La présente fiche définit la procédure de déshabillage pour mise au repos avant réengagement en zone d'exclusion.

1. Les agents se présenteront capelés, EPI complets aux abords de la zone de décontamination ;



2. Le binôme enlève ses gants et se nettoie les mains avec les doses de sérums physiologiques 50 ml et les compresses du kit de décontamination ;



3. Les agents enfilent des gants nitriles, décapèlent, enlèvent leurs masques et casques et les déposent au sol sur un endroit propre et sec à l'abri des eaux d'écoulements ;



4. A l'issue, les agents mettent un masque FFP2 et une paire de lunettes de protection ;
5. Délicatement, les agents retirent les ARI et les vestes de feu. Les vestes de feu seront déposées ouvertes au sol sur un endroit propre et sec ;
6. Les agents retirent leurs gants nitriles et les jettent dans le sac poubelle du kit de décontamination ;
7. Les agents s'hydratent, s'alimentent et se reposent au besoin ;



8. En cas de changement de bouteilles d'ARI, les agents veilleront à porter des gants nitriles avant toute manipulation des bouteilles et du dossard.



9. Lors du réengagement, les agents mettent une nouvelle paire de gants nitriles, enfilent délicatement la veste de feu, remettent l'ARI, le casque, le masque et capèlent (après avoir retiré le masque FFP2 et les lunettes de protection).

Les gants nitriles **seront impérativement retirés** avant de remettre les gants de feu ou de travail.

Vidéo de mise en œuvre de la procédure



Rédacteur	Contributeur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur
Cdt A. GALBOIS	GSO, GT Sud, GSST	Chef GSO	DD SIS